

Pour répondre à sa question de savoir si nous allons revenir sur notre position à l'égard d'un mécanisme obligatoire de règlement des différends, c'est-à-dire un organisme qui prendrait des décisions impartiales et à caractère obligatoire en cas de différends d'ordre commercial entre les deux pays, il va sans dire que la réponse est non.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LES PRÉSUMÉES ACTIVITÉS ANTITERRORISTES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au solliciteur général. Selon une dépêche publiée aujourd'hui, la GRC mène ses propres activités antiterroristes, et semble ainsi aller à l'encontre du mandat confié au SCRS.

Si elle le fait, selon la source citée, c'est que, à l'époque, le commissaire a «décidé de réunir ses propres renseignements dans ce domaine».

Cette allégation est-elle fondée? Dans l'affirmative, quand le ministre en a-t-il été mis au courant et qu'a-t-il fait une fois qu'il l'a su?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je me fais un plaisir de répondre au député que j'ai été mis au courant de cette allégation ce matin en lisant le *Citizen* d'Ottawa. J'ai alors fait ce qui tombe sous le sens—j'ai téléphoné au commissaire—j'ai demandé si c'était vrai et il m'a répondu par un non catégorique.

M. Broadbent: Monsieur le Président, en toute sincérité, j'espère que les faits ne démentiront pas la réponse du commissaire . . .

M. Clark (Yellowhead): Oh, oh!

M. Broadbent: Pauvre Joe, le voilà qui recommence.

M. Clark (Yellowhead): De quoi accusez-vous le surintendant? Prenez la peine d'examiner les faits, Ed.

Une voix: Prenez une longue pause Joe.

M. le Président: Le chef du Nouveau parti démocratique et son collègue et ami, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, voudront peut-être poursuivre cet entretien privé après la période des questions.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Entretemps, le député aura l'obligeance de poser sa question.

Questions orales

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Comme cette grave allégation a été contredite par la GRC, le ministre va-t-il laisser tomber et accepter de se fier uniquement aux déclarations de la personne qu'il a consultée?

Il y a des preuves plutôt accablantes, et le ministre est au courant, au sujet des responsabilités incompatibles des deux services et des allégations d'ingérence entre les deux.

Je veux demander au ministre s'il a l'intention de laisser tomber.

M. Clark (Yellowhead): Quelle honte.

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je tiens à dire de prime abord au très honorable . . .

Des voix: Très honorable?

M. Kelleher: . . . excusez-moi, à l'honorable député et à tout autre député qui doute le moins de l'intégrité de la GRC ou du nouveau commissaire que je n'entretiens pas pour ma part le moindre doute à cet égard.

Des voix: Bravo!

M. Blackburn (Brant): Vous n'avez jamais lu le rapport de la Commission MacDonald.

Une voix: Allez-y, Ed, portez donc une accusation.

M. Kelleher: Puisque j'ai démenti l'allégation en me fondant sur l'avis du commissaire, je prie le député de me transmettre immédiatement tout renseignement qui contredirait la réponse que je lui ai donnée et je prendrai les mesures qui s'imposent.

Des voix: Bravo!

LA RÉPONSE DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre n'ignore pas que le directeur du SCRS a démissionné la semaine dernière et que la longue et illustre tradition de la GRC a été marquée d'incidents qui n'ont rien de glorieux. Le ministre le sait aussi bien que moi.

Étant donné que le ministre souhaite que le service soit irréprochable sur le plan des libertés civiles . . .

M. Clark (Yellowhead): Il s'en prend constamment à la Gendarmerie royale.

M. Broadbent: . . . je tiens à ce que sa position soit bien claire. Il dit n'avoir aucune raison d'approfondir la question davantage; est-ce bien ce que le ministre dit?